



L'Avantage, 9 novembre 2011/- Entre 11 % et 15 % des personnes âgées sont victimes d'abus, soit environ 5 000 personnes âgées, dans le Bas-Saint-Laurent. Neuf fois sur dix, l'abuseur est un proche ou une personne connue de la victime.

Les abus financiers et psychologiques sont les plus fréquents. On estime que plus de 80 % des abus ne sont jamais signalés, particulièrement en raison de la proximité avec l'abuseur.

Robert Gagnon a fait carrière comme policier de la Sûreté du Québec, tout en s'impliquant au sein de divers organismes d'entraide, dans le milieu. Des situations d'abus et même de violence envers les aînés, il en a vu beaucoup. « Les abuseurs sont souvent les enfants. J'ai vu des familles se déchirer pour 100 \$ ou des enfants aller voir leur mère une fois par mois pour prendre son chèque de pension. J'ai aussi vu des enfants ayant des procurations retirer plus d'argent que nécessaire, du compte de leur mère ou de leur père, ou des proches faire pression sur une personne âgée pour l'influencer au moment de faire son testament. »

M. Gagnon s'implique aujourd'hui au sein du comité sur les abus envers les personnes âgées

de la MRC de Rimouski-Neigette. « Localement, nous nous donnons des moyens pour rejoindre les personnes âgées mais aussi sensibiliser la population en général aux abus envers les aînés. Nous voulons que les personnes âgées sachent qu'elles peuvent parler de ce qu'elles vivent. Nous les écoutons, sans prendre de décisions à leur place. Nous sommes là pour les supporter, leur dire qu'elles ne sont pas seules. Nous leur donnons des outils, afin qu'elles puissent se faire respecter. »

Les abus conduisent souvent à l'isolement, au silence, à la perte de la confiance en soi, à la dépréciation et même parfois, au suicide. « Le nombre de suicides est en augmentation, chez les aînés. Les personnes âgées ne sont pas habituées à demander de l'aide et elles gardent souvent leur souffrance à l'intérieur d'elles-mêmes », ajoute Robert Gagnon.

Le Comité sur les abus envers les aînés rassemble des représentants du Centre d'action bénévole, du CSSS de Rimouski-Neigette, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) et de la Table de concertation des personnes âgées du Bas-Saint-Laurent. Il se donne plusieurs moyens pour rejoindre les aînés, dont la création récente d'un jeu de cartes sur lequel est inscrit le numéro de la ligne Aide abus aînés : 1 888 489-2287.

Lien à l'article original : <http://www.lavantage.qc.ca/actualite/09-11-2011-aines-victimes-d-abus-neuf-fois-sur-dix-l-abuseur-est-un-proche>

{jcomments on}